SST - Maintien et Actualisation des compétences

Format :
Présentiel

Durée :
1 jour / 7 h

Référence :
SEC-SST-0509

Public :
Tout salarié de l'entreprise ayant déjà obtenu un certificat SST.

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Rendre le Sauveteur Secouriste du Travail acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise,
Rendre le SST capable de faire face à une situation d'accident de manière efficace et d'empêcher le suraccident.
Le SST doit être capable d'identifier les atteintes, d'alerter les premiers gestes de secours.
Le SST doit savoir rendre compte à sa hiérarchie.

Pré-requis :
Etre SST

Méthodes Pédagogiques mobilisées :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.
Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :
Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :
Questionnaire d'auto-positionnement:
Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux

besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

NB :

Effectif : de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.
La déclaration de la session via l'outil de gestion national FORPREV, qui doit être faite au plus tard 15 jours calendaires avant le démarrage de la session,
- l'enregistrement des participants,
- l'enregistrement des résultats,
- la clôture de la session, qui doit être effectuée au plus tard 30 jours calendaires après la fin de la formation et la vérification de l'exactitude des informations saisies.
FORPREV permet également l'édition des différents certificats qui devront être envoyés aux participants par le dispensateur de formation.

Matériel fourni par le formateur habilité INRS et FORPREV :
1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires.
- 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) :
- Mannequin RCP adulte - Mannequin RCP enfant - Mannequin RCP nourrisson
Divers matériels pour la réalisation des simulations
Matériel d'entretien des mannequins et consommables

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail

Son rôle de sauveteur secouriste du travail et ses actions
Cadre juridique de son intervention
Principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession

2. Protéger

Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels
l'accident et/ou son environnement
Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui
Connaître l'alerte aux populations

3. De protéger à prévenir

Repérer les dangers dans une situation de travail
Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans les spécifiques fixées en matière de prévention

4. Examiner

Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

5. Faire alerter ou alerter

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

6. De faire alerter à informer

Informer son responsable et/ou la personne chargée de la prévention dans l'entreprise de le/les situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

7. Secourir

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime
Définir un moyen de prévention adapté au cas concret et conforme aux principes généraux de prévention

8. Cas concrets de synthèse

Chaque apprenant réalise un cas concret de synthèse différent de celui qu'il a déjà réalisé avec deux autres stagiaires
- Validation de la formation :
Evaluation des connaissances permettant la délivrance d'une attestation de stage

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 25/07/2024